



N°DEL2025-78

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 13 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, treize novembre à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Lisières de L'Oise, légalement convoqués, se sont réunis à la salle Simone Veil au Complexe Sportif Culturel Intercommunal à Couloisy, sous la présidence de M. Franck SUPERBI.

Etaient présents :

Titulaires :

Mme Agnès BACHELART, M. Laurent BARGADA, M. Eric BEGUIN, Mme Corinne BETRIX, M. Jean-Marie BOUCHEZ, M. Renaud BOURGEOIS, Mme Anne BROCVIELLE, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Christian DEBLOIS, Mme Anne-Marie DEFRANCE, M. Yves DELCELIER, Mme Florence DEMOUY, Mme Karine DUTEIL, M. Bernard FAVROLE, M. Gérard FLEURY, M. Etienne FRERE, M. Jean-Louis GOURDON, M. Jean-Jacques LECAT, M. Michaël LEMMENS, Mme Peggy LEWANDOWSKI, M. Alain MAILLET, Mme Virginie PARMENTIER, M. Michel POTIER, Mme Catherine RIGAULT, M. Thierry SARKÖZY, M. Franck SUPERBI, Mme Nicole TUAL (28)

Absent(s) ayant donné procuration à :

Mme Jocelyne BRASSEUR donne procuration à M. Jean-Louis GOURDON, M. Guillaïn DE FRANCE donne procuration à M. Christian DEBLOIS, M. Stéphane DECULTOT donne procuration à Mme Corinne BETRIX, M. Stéphane DUTILLOY donne procuration à Mme Florence DEMOUY, M. Sylvain GOUPIL donne procuration à Mme Virginie PARMENTIER, M. Yves LOUBES donne procuration à M. Jean-Marie BOUCHEZ, Mme Sylvie VALENTE-LE HIR donne procuration à M. Alain MAILLET (7)

Absent(s) et absent(s) excusé(s) :

Mme Maryse CHAMPEAU, M. Michel KMIEC, M. Michel LEBLANC (3)

DEL2025-78 Approbation de la convention de partenariat et attribution d'une subvention à Initiative Oise Est pour l'année 2026

Rapporteur : Monsieur Eric BEGUIN

Initiative France est le 1er réseau associatif de financement et d'accompagnement des créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprise. Créé en 1985, le réseau est fortement ancré localement avec 214 associations réparties sur tout le territoire français - métropole et outre-mer.

La plateforme d'Initiative Oise Est a été créée en 1999, et a reçu depuis sa création plus de 2300 porteurs de projet. Sa mission principale est de dynamiser les territoires grâce à l'accompagnement à la création, la reprise et le développement des entreprises.

Les conditions de mise en œuvre du partenariat pour l'année 2026 s'articulent autour de 3 axes :

- Accompagnement technique en amont et tout au long de la démarche de création ou de reprise,
- Octroi d'une aide financière, sous la forme d'une avance remboursable sans garantie, ni intérêt, selon les conditions fixées par le Comité d'Agrément de l'association,
- Un suivi post création ou un parrainage après le démarrage de l'activité.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise, et notamment la compétence développement économique,

Considérant que la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise adhère depuis le 04 novembre 2003 par convention au partenariat avec Initiative Oise Est et met en exergue sa volonté de poursuivre et d'étoffer son soutien aux acteurs économiques dont l'objet vise à accompagner la création, la reprise et le développement des entreprises,

Considérant la demande d'Initiative Oise Est sollicitant de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise le renouvellement de la convention et l'attribution d'une subvention de 20 325,00 € auxquels viennent se déduire les remboursements des prêts liés au Fonds de Relance d'un montant de 15 622,00 € pour l'année 2025, soit un reste dû de **4 703,00 € (quatre mille sept cent trois euros)**, pour rappel 5 prêts octroyés pour un montant total de 70 000,00 €,

Après avoir délibéré, les Membres du Conseil Communautaire ont, Adopté à l'unanimité :

- **Attribué** à Initiative Oise Est une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2026 d'un montant de 4 703,00 €,
- **Dit** que les crédits correspondants, visés ci-dessus, sont inscrits au budget pour l'année 2026,
- **Approuvé** la convention annuelle d'exécution 2026 ci-annexée,
- **Autorisé** Monsieur Le Président à la signer ainsi que tous les documents afférents.

Nombre de membres en exercice :	38
Nombre de membres présents :	28
Nombres de suffrages exprimés :	35
Pour :	35 Mme Agnès BACHELART, M. Laurent BARGADA, M. Eric BEGUIN, Mme Corinne BETRIX, M. Jean-Marie BOUCHEZ, M. Renaud BOURGEOIS, Mme Jocelyne BRASSEUR, Mme Anne BROCVIELLE, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Guillaïn DE FRANCE, M. Christian DEBLOIS, M. Stéphane DECULTOT, Mme Anne-Marie DEFRANCE, M. Yves DELCELIER, Mme Florence DEMOUY, Mme Karine DUTEIL, M. Stéphane DUTILLOY, M. Bernard FAVROLE, M. Gérard FLEURY, M. Etienne FRERE, M. Sylvain GOUPIL, M. Jean-Louis GOURDON, M. Jean-Jacques LECAT, M. Michaël LEMMENS, Mme Peggy LEWANDOWSKI, M. Yves LOUBES, M. Alain MAILLET, Mme Virginie PARMENTIER, M. Michel POTIER, Mme Catherine RIGAULT, M. Thierry SARKÖZY, M. Franck SUPERBI, Mme Nicole TUAL, Mme Sylvie VALENTE-LE HIR
Contre :	
Abstention :	
Date de convocation :	6 novembre 2025

Le Président

M. Franck SUPERBI

